

LACOURT (*Victorien-Joseph-Prosper*), Agronome (Charleroi, 23.3.1861 — Grez-Doiceau, 5.2.1922). Fils de Jean-Georges et de Vignerone, Marie-Euphrasie-Joséphine.

Il fait ses études professionnelles à l'École Moyenne de Wavre, puis à l'École d'Horticulture et d'Agriculture de l'État à Vilvorde, où il acquiert les connaissances spéciales nécessaires à l'épanouissement du bagage intellectuel acquis à Wavre.

Le 1^{er} août 1891, Victorien Lacourt entre au service de M. Errera Oppenheim, en qualité de jardinier, puis exerce les fonctions de jardinier-horticulteur, successivement à Bruxelles, chez MM. Lemaigre, Méteau et Buchholz et à Paris chez Eugène Denys. Tous n'eurent qu'à se louer de son excellent travail et de ses connaissances en matière d'agronomie. En raison de ses capacités, il fut ensuite attaché aux Jardins royaux de Laeken.

Attiré par la carrière coloniale, Victorien Lacourt s'embarque, le 15 février 1890, à Anvers sur le ss. *Jorubú* à destination de Léopoldville, en qualité de jardinier de l'État Indépendant du Congo, assimilé au grade de 2^e classe. Arrivé à Léopoldville le 13 juin, il devient chef de culture et donne de l'extension aux plantations de café et de caoutchouc du district du Stanley-Pool. Ceci lui permet de mettre en pratique ses solides connaissances en matière agricole et fait germer en lui de grands projets.

Fin mai de la même année il rejoint Desart, qui était chargé par le commissaire Van Dorpe de purger la contrée de quelques sorciers « N'Gagas », qui soumettent les indigènes à l'épreuve du « Kassa » ou poison judiciaire. Il est également chargé de punir le chef du village de Kintembo, qui avait, entre autres méfaits, enterré vivante une de ses femmes, blessé un soldat de l'État et molesté un missionnaire anglais R. Hoste. Victorien Lacourt prend part à l'attaque du village ainsi qu'à sa soumission mais est blessé au cours de l'engagement. Ceci n'entravera cependant pas son activité agricole, qu'il poursuit inlassablement.

Il rentre en Europe, le 26 mars 1893, après un prolongement du terme de service d'un mois. La fiche d'état de service porte la mention : « Agent actif et dévoué qui, grâce à ses connaissances spéciales, a pu rendre des services signalés à l'État Indépendant du Congo, en entretenant et en donnant de l'extension aux plantations créées au Stanley-Pool ». Victorien Lacourt avait ainsi largement mérité l'Étoile de Service, qui lui fut attribuée, le 4 avril 1893.

Il donne alors une série de conférences sur le Congo, visitant les villes les plus importantes et les localités les plus modestes du pays. Il publie une brochure sur les plantes légumineuses au Congo, *Culture Potagère au Congo et Jardin Fruitière au Congo* parus en 1895, et collabore au *Guide du Voyageur Congolais*.

Cependant, le 7 février 1897, après un séjour prolongé en Belgique, où il a mûri un programme de colonisation proprement dite, basé sur la mise en valeur du sol colonial par un travail approprié, Victorien Lacourt quitte Anvers pour exploiter à Kondue une concession de 1.000 hectares de forêts destinés à l'établissement de cultures, sis sur la rive gauche du Sankuru, à une centaine de mètres de la rive et à dix kilomètres de Lusambo, près de la rivière de Kondue. Il y crée pour compte personnel des plantations de café et de cacao. Fort de son expérience acquise au cours de son premier séjour dans la Colonie, il fonde plusieurs comptoirs commerciaux dans le bassin du Kasai, et étend ses cultures.

« C'est fort de son expérience au Stanley-Pool qu'il estime, écrit la *Belgique Coloniale*, du 14 février 1897, que des entreprises individuelles, ayant principalement pour objet des cultures de rapport, ont beaucoup de chance de réussir au Congo.

» exceptionnelles qu'offrait M. Lacourt, l'État Indépendant ait été heureux de le seconder. Il lui cède au taux du tarif public mille hectares de terrain ; de plus l'option lui est accordée pendant cinq ans pour l'achat d'autres terrains. Mais la moitié de ces terrains devra être mise en valeur endéans les six ans.

« Ce qui permet de croire à la réussite du plan de M. Lacourt, c'est le soin avec lequel il l'a élaboré. Au courant des besoins, des us et coutumes des indigènes, il s'est muni de toute pécotille d'objets d'échange, principalement des tissus, qui constituent sa monnaie, qui paieront le travail qu'il demandera aux indigènes. Remarquons-le, ce n'est pas en désabusé de la vie civilisée qu'il va courir les aventures en Afrique. Non, c'est en père de famille qui a pignon sur rue à Bruxelles même, mais qui croit profitable de se montrer énergique, de courir des risques, de coloniser.

« L'exemple vaut d'être mis en évidence. Et si vraiment M. Lacourt, aidé de ses frères avec qui il songe à faire un roulement de personnel », arrive à fonder une plantation de café et de cacao, à cultiver l'arbre à caoutchouc « ireh », à établir un jardin d'essais à proximité de ses plantations avec des graines, boutures, plantes qu'il va chercher à acclimater, si même il ne réussit qu'en partie à réaliser ses intelligents desseins, il aura, sans exagération aucune, bien mérité du pays. Bonne chance au premier colon planteur de la Belgique au Congo ».

Ne dé trompant pas le pronostic fait par cet organe public, Victorien Lacourt réussit entièrement. Mais afin de réaliser son « roulement de personnel », il va intéresser ses frères directement dans son entreprise. Il revient en Europe ; le 25 février 1899, il fonde la société anonyme *Plantations Lacourt* au capital de 800.000 francs et établit son siège social à Bruxelles. Lui-même reçoit sept mille actions de capital entièrement libérées et sept mille parts de fondateur en contre-partie de ses apports, qui consistent dans la pleine propriété de la concession, accordée par l'État Indépendant du Congo, le 20 juillet 1898, et inscrite à l'enregistrement de la circonscription foncière du Lualaba, au Volume XI, folio 6.

En plus, il apportait l'option consentie par l'État Indépendant du Congo, pour l'achat de quatre mille hectares de forêts, situées au même endroit que la première concession, ainsi que la pleine propriété de trois hectares sis entre sa concession et le Sankuru, la pleine propriété d'un terrain de commerce d'un hectare et demi sur la route de Lusambo à Luluabourg, que Victorien Lacourt avait acquis le 10 octobre 1898. Il cédait également à la société des factoreries et des constructions érigées, des plantations aménagées à Kondue, des pépinières de plantes indigènes et d'importation, des contrats commerciaux conclus et toutes les marchandises en route ou en magasin.

La même année, il se réembarque pour le Congo comme administrateur-directeur en vue d'y installer la société qu'il vient de fonder et à laquelle il a donné son nom. Il a en effet groupé autour de lui des amis fidèles et dévoués, qui eurent tôt fait d'apprécier et de récompenser son travail et sa généreuse initiative. En peu de temps il atteignit des résultats des plus enviables et c'est à juste titre que nous pouvons lui attribuer le titre de « Premier Colon ».

Travailleur inlassable, il est l'auteur du premier projet de fusion des sociétés du bassin du Kasai et l'un des fondateurs de la société du même nom, la *Compagnie du Kasai*, fondée le 31 décembre 1901. Celle-ci fut constituée au capital de F. 1.500.000 par l'État Indépendant du Congo et par les quatorze sociétés, qui avaient acquis des petites propriétés et établi des comptoirs d'achat du caoutchouc dans le bassin prénommé, et parmi lesquelles nous notons entre autres, la Société du Haut-Congo, la Nieuw Afrikaans Handelsvennootschap, le Comptoir Colonial Belgika, le Comptoir Congolais Velde et les Magasins Généraux. Ces sociétés se concurrençaient avec les effets les

plus désastreux non seulement pour elles-mêmes mais également pour l'État Indépendant du Congo. Devant ce principe de concurrence effrénée et ruineuse, Victorien Lacourt fit comprendre qu'il fallait laisser une place plus large à une entente rationnelle et fructueuse pour une conciliation des intérêts communs.

Premier directeur général de la Compagnie du Kasai en 1901, il devint administrateur-directeur général de cette même société et occupa ses fonctions jusqu'en 1919, époque où il dut pour cause de maladie interrompre bon nombre de ses activités.

En vue de promouvoir l'agronomie coloniale, Victorien Lacourt crée les cours de cultures coloniales à l'École d'Horticulture et d'Agriculture de l'État à Vilvorde, et en est le titulaire durant deux années.

Demeurant entièrement à la hauteur de sa tâche, il reprend ses tournées de conférences et se consacre à l'élaboration de divers ouvrages. La flore congolaise lui doit maintes importations, notamment celles de plantes économiques, telles que le gutta, le théier, le poivrier, le cannellier, le camphrier, plusieurs plantes textiles et bien d'autres encore. Ces initiatives sont consignées dans plusieurs études dont la principale restera celle sur le *Ficus Etveldiana*.

Victorien Lacourt vit avec plaisir la Compagnie du Kasai traverser une période de grande prospérité, mais ce succès même ne fut pas sans susciter certaines critiques auxquelles il tint à répondre tant par la parole que par ses écrits. Il fit paraître, en 1908, l'ouvrage *A propos du Congo — Les Dessous d'une Campagne — Le Devoir des Belges*.

Le Gouvernement voulant reconnaître les éminents services qu'il rendit en cette occasion à la Colonie lui octroya des distinctions dans l'Ordre du Lion et l'Ordre de Léopold.

Malheureusement, en 1910, sous la pression des événements politiques, le Gouvernement du Congo belge supprime la communauté d'intérêts qui existent entre lui et la Compagnie du Kasai. Dès lors, des difficultés de tous genres surgissent, en même temps qu'un avilissement du prix de vente du caoutchouc. Cette crise alla en s'accroissant au cours des années qui suivirent.

Puis la Guerre 1914-1918 survint ; ce fut l'invasion avec son triste cortège de privations et d'inquiétudes, qui pesèrent lourdement sur les épaules de Victorien Lacourt. Il endura cependant avec fermeté ces épreuves.

Après l'armistice et le retour de nos soldats à Bruxelles, nous le trouvons toujours au premier plan de l'actualité. Sa joie était débordante, mais la mort cependant le guettait déjà. Peu de temps après, la maladie le touche beaucoup plus durement, lui laissant cependant l'espoir de pouvoir reprendre les activités qu'il chérissait. En 1919, toutefois, il est définitivement contraint de se retirer des affaires et d'abandonner ses fonctions à la Compagnie du Kasai. Alors, loin de ses affaires, mais subsistant avec stoïcisme le mal incurable qui va l'emporter, celui qui eut une vie laborieuse et féconde, celui qui eut un passé colonial si bien rempli, Victorien Lacourt s'éteignit en sa résidence de Grez-Doiceau à l'âge de soixante et un ans.

30 novembre 1952.

P. Van den Abeele.

Références. — *Mouvement Géographique*, 1922. — *Tribune Congolaise*, 1905 et 1922. — *Les Belges au Congo*, par Janssens et Cateaux. — *Revue Coloniale Belge*, 1948. — *Recueil Financier*, 1893. — Archives de la Compagnie du Kasai. — Archives des Plantations Lacourt.